

ÉVÉNEMENT

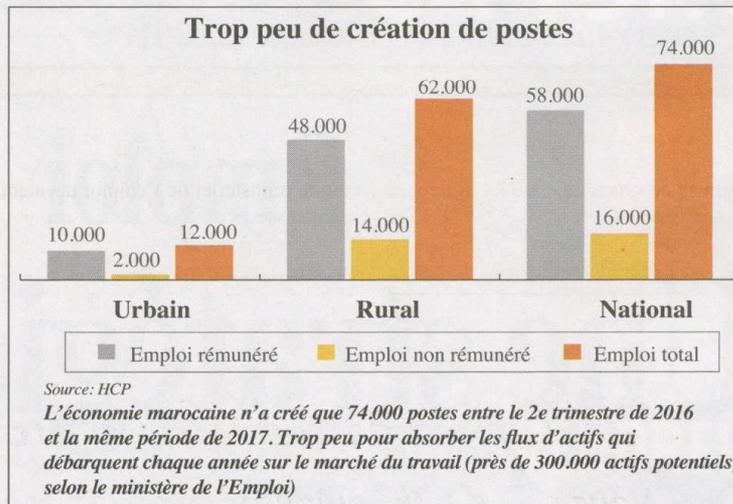
Emploi: Enfin un plan

• Discuté hier lors de la toute première réunion du Comité ministériel dédié

• Objectif: réduire le taux de chômage à 8,5% à l'horizon 2021

• Des partenariats avec les conseils de région pour adapter les actions

LES anciens programmes gouvernementaux n'ont pas servi à grand-chose.



Le chômage ne cesse de s'aggraver et la qualité du travail de se dégrader. Plus de 6 travailleurs sur 10 exercent, par exemple, sans contrat, et 8 sur 10 ne bénéficient d'aucune couverture médicale. Le chef du gouvernement, Saâdeddine El Othmani, le reconnaît volontiers. «Les résultats des anciennes stratégies restent limités, surtout faute de coordination entre les différents départements», a-t-il relevé, hier lundi, lors de la toute première réunion du Comité ministériel de l'emploi qu'il a présidé.

Depuis sa nomination, c'est la première fois que le gouvernement El Othmani se penche sérieusement sur la question. A l'ordre du jour, l'adoption des orientations stratégiques, ainsi que du Plan national de promotion de l'emploi (PNPE) à l'horizon 2021.

Rabat prépare son programme

• Un observatoire et un fonds de promotion en soutien

• Si le chômage régional est dans la moyenne nationale, celui des jeunes reste préoccupant

APRÈS l'adoption de son premier Plan de développement régional (PDR) début juillet, la région de Rabat-Salé-Kénitra s'attaque à son Plan régional de l'em-

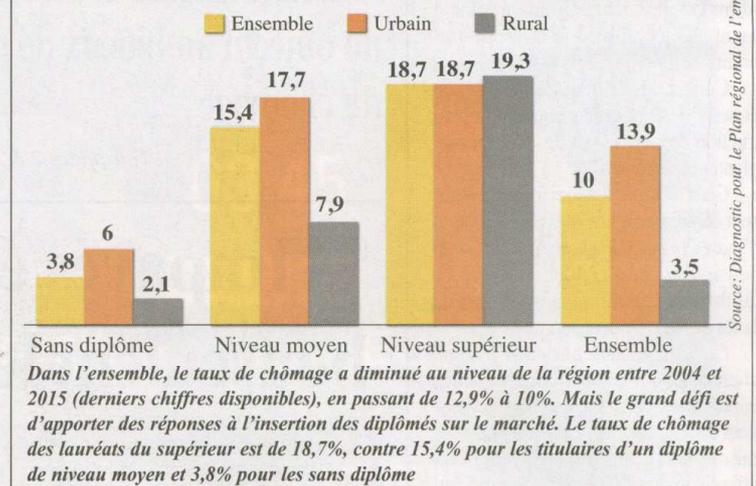
ploi (PRE). Un projet qui sera réalisé avec l'assistance du ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle, de l'Anapec et des experts du Bureau international du travail (BIT). Un atelier de lancement de ce programme s'est récemment tenu sous la présidence de Mohamed Yatim, ministre de l'Emploi. Il s'agit d'une recommandation de la stratégie nationale de l'emploi. «Le Plan régional de l'emploi vise à opérationnaliser les projets du volet Emploi et formation de notre Plan de développement régional», précise Abdessamad Sekkal, président de la région. Le processus d'élaboration

de ce plan sera ponctué par trois ateliers. Le premier a pour objectif d'en valider la démarche. Celle-ci consiste, d'une part, à approfondir le diagnostic de l'emploi (situation de référence des projets), et d'autre

précises en formation et insertion professionnelle.

Un deuxième groupe aura pour mission l'opérationnalisation des projets de promotion de l'emploi précisés par le pre-

Chômage de diplômés, le grand défi



part, à identifier les objectifs opérationnels, ainsi que les indicateurs correspondants. Pour cela, trois groupes de travail ont été constitués. Le premier a pour mission d'évaluer et de projeter les tendances de l'emploi dans la région, en spécifiant les filières porteuses. Des focus groupes sont également prévus, afin d'identifier les projets par branches et localités, ayant trait à l'intermédiation, la formation, l'appui et l'accompagnement. Cela implique d'affiner le diagnostic du PDR autour de projets porteurs en opportunités. Des focus-groupes sont au menu, afin d'associer les professionnels et de permettre des échanges avec les élus locaux. L'objectif est d'identifier les contraintes, en vue de cibler des actions

mier groupe, et de préparer le futur dispositif régional de formation, d'intermédiation et de mise en œuvre de programmes régionaux.

Quant au troisième groupe, sa mission est de «prioriser, formuler et préparer la programmation des projets et actions». Il devrait, par ailleurs, proposer des mécanismes de pilotage de tout le programme régional.

Après ce premier atelier, un deuxième est programmé à la mi-novembre 2017, pour faire le point sur les travaux des groupes et de les enrichir. Un dernier est prévu fin décembre prochain pour la validation du Plan régional de l'emploi. □

N.E.A.

national, mais pas de concret!

«Notre objectif est de créer suffisamment de postes de qualité afin de lutter contre la précarité. Les programmes seront ainsi élargis à plus de catégories, comme les diplômés, les personnes en situation de handicap, les femmes...», a relevé El Othmani dans son allocution. «Nous souhaitons ramener le taux de chômage à 8,5% à la fin du mandat du gouvernement», précise, quant à lui, Mohamed Yatim, ministre de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle.

Concertation et régionalisation avancée. Ce sont là les deux mots d'ordre du PNPE, selon El Othmani. Des rencontres seront bientôt organisées avec les patrons,

travail figure, également, parmi les axes prioritaires. Au menu aussi, l'intensification des programmes actifs de l'emploi et le développement de l'intermédiation. Sans oublier le renforcement de la dimension «territoriale» de l'emploi, et le développement de synergies entre les différentes parties prenantes, aussi bien au niveau national que territorial. A ce sujet, 8 assises régionales ont été tenues. Certaines régions,

comme Rabat-Salé-Kénitra, ont aussi été accompagnées dans la préparation de leur Programme régional de l'emploi, en collaboration avec des experts du BIT et la Banque islamique de développement.

Pour passer à l'action, les membres du comité ministériel de l'emploi devaient adopter, hier, l'échéancier de préparation et de mise en œuvre du programme exécutif. La désignation des membres du comité

technique de suivi, présidé par le ministre de l'Emploi, était également prévue. Le comité aura pour mission d'encadrer les différents travaux et d'assurer la convergence entre les différents plans et stratégies sectoriels. Des groupes de travail thématiques, pilotés par des ministères, devraient, par ailleurs, voir le jour. □

Noureddine EL AISSI

Pourquoi tant de retard?

LA Stratégie nationale de l'emploi, présentée en juillet 2015 en Conseil de gouvernement, est restée dans les tiroirs pendant deux ans. Pourquoi tant de retard, alors que les indicateurs de l'emploi sont au plus bas? Certes, il y a eu les législatives de 2016, mais cela justifie-t-il une telle lenteur face à une question aussi vitale... «Il y avait des réticences pour activer la réunion du comité ministériel», confie une source proche du dossier qui avance même que l'on a souhaité «marginaliser» la Stratégie nationale. Des reproches rejetés par Mohamed Yatim. Pour lui, la stratégie présente des orientations sur le long terme desquelles le plan national, couvrant la période du mandat gouvernemental (2017-2021), s'est inspiré. □

syndicats et différents acteurs traitant des questions de l'emploi. Des partenariats seront, en outre, noués avec les conseils des régions, afin d'adapter les actions et de drainer des opportunités sur le plan local.

Le PNPE sera axé sur 5 priorités majeures. La première vise l'appui à la création de postes, notamment à travers les différentes stratégies sectorielles: Plan Maroc Vert, accélération industrielle... Le diagnostic réalisé dans le cadre de la préparation de la Stratégie nationale de l'emploi a permis de constater que plus de 60% des postes sont créés par le secteur des services. Dans l'industrie, la tendance est plutôt à la stagnation. «Cependant, pour le moment il n'existe pas d'informations fiables permettant d'évaluer l'impact réel des politiques sectorielles sur la promotion de l'emploi», relève un expert. «Nous devons absolument travailler sur la lutte contre la perte de postes. Mais pour cela, il faudra agir sur l'adéquation du dispositif d'éducation et de formation aux exigences du marché du travail», insiste Yatim.

L'amélioration du fonctionnement du marché du travail et des conditions de